**Conditions Générales de Vente**

**À lire attentivement**

Les conditions générales de vente sont valables pour tous les cours et événements proposés par HPS. Elles s'appliquent dès que vous participer à un cours ou à un événement au studio, lors de l'utilisation du matériel mis à disposition (studio, vestiaire, WC) et quand vous fréquentez l'espace Bien Être de la résidence Bristol (piscine, sauna, hammam).

1. Santé

Avant de participer à un cours chez HPS assurez-vous auprès de votre médecin qu'il n'y a aucune contre-indication avec votre état de santé.

En vous inscrivant chez HPS, vous reconnaissez avoir consulté votre médecin. Si vous souffrez d'une quelconque maladie ou d'un état de santé pouvant limiter la pratique des disciplines proposées par HPS, vous acceptez que les instructeurs ne soient pas responsables d'un accident ou de négligence.

Il est de votre responsabilité de nous informer de votre état physique et de nous prévenir en cas de changements.

2. Femme enceinte

Un certificat médical vous sera demandé pour participer aux cours proposés par HPS. Nous vous recommandons de contrôler régulièrement votre condition physique tout au long de votre grossesse et d'avoir l'avis de votre médecin pour vous assurer que vous pouvez participer en toute sécurité à nos cours.

3. Sécurité

La pole dance demande d'exercer certaines figures acrobatiques difficiles pouvant entraîner chute, blessures ou autres. Les élèves sont conscients de ces divers risques en s'inscrivant chez HPS et doivent suivre scrupuleusement les consignes des instructeurs et/ou de la direction.

*L’instructeur donnera son feu vert pour travailler ces différentes figures acrobatiques.*

4. Accidents

La pratique de la pole dance est un sport pouvant être dangereux, nous demandons donc à chaque participant d'accepter à leur inscription que cette discipline comporte des risques de blessures légères ou graves et puisse entraîner des accidents. Vous reconnaissez ces risques et êtes conscient qu'il est de votre ressort de suivre attentivement les instructions des professeurs.

HPS décline toute responsabilité en cas d'accident.

5. Conduite à tenir

HPS se veut être un espace cosy et accueillant où la simplicité et la bonne humeur règne.

Nous attendons de tous les élèves un comportement respectueux envers les autres participants et les lieux.

En venant vous entraîner chez nous, vous acceptez de suivre les instructions et les consignes de sécurité des professeurs et de la direction. *Toute mauvaise conduite ainsi que le refus de suivre une instruction ou l'effraction des règles édictées par HPS peut entraîner l'annulation de votre cours voire votre renvoi immédiat du studio ou de l'espace bien-être. En effet, de tels comportements peuvent être à l'origine de nuisances, d'accidents et/ou de blessures.*

Assurez-vous de suivre les consignes de sécurité et de respecter les règles de comportement pendant les cours au sein du studio et de la résidence Bristol pour garantir une expérience positive pour tous.

6. Responsabilité en cas de vol

Le studio n'est pas responsable en cas de vols ou dommages causés/subis lors des cours. Nous recommandons à ce que les élèves soient vigilent et qu'ils fassent le nécessaire pour être assurés.

7. Utilisation du matériel

Nous demandons aux élèves de participer au bon maintien et fonctionnement du matériel en nettoyant tapis et barre de pole dance à la fin du cours (ceci autant pour un souci d'hygiène que par respect pour la personne qui viendra s'entraîner après).

8. Vestiaire

Les élèves qui participent à un cours de souplesse et/ou de pole dance ont le droit d'utiliser les vestiaires ainsi que les douches de l'espace bien-être de la résidence Bristol. Il y a des WC au vestiaire et dans le couloir au niveau de la piscine.

**Nous vous recommandons de ne rien laisser au vestiaire et de déposer vos affaires personnelles dans les compartiments prévus à cet effet au studio.**

9. Espace bien-être (sauna et coin repos uniquement)

L'accès à l'espace bien-être de la résidence est réservé aux élèves qui ont choisi un pack, une carte ou un abonnement après la signature du présent contrat de membre qui inclue les CGV.

Nous attendons de vous une attitude exemplaire envers les autres utilisateurs de cet espace.

**Toute personne contrevenant à cette condition se verra obligé de quitter les lieux. Si cela n'est pas suffisant, l'interdiction de venir au studio pourra être définitif sans remboursement.**

10. Paiement (cours, carte, pack et événements)

**Cours, Carte et Pack :**

*Le paiement intégral est exigé à l'avance.*

Si vous êtes dans l'impossibilité de faire le paiement en ligne, nous acceptons exceptionnellement le paiement en espèces ou par TWINT 15 minutes avant le cours.

**À la conclusion d'un pack ou d'une carte, vous avez accès à l'espace bien-être seulement après avoir signé le présent contrat de membre qui inclue les CGV.**

**EVJF/ANNIVERSAIRE/TEAM BUILDING :**

Lors de la réservation de votre événement, le paiement intégral est demandé.

En cas d'annulation, nous remboursons la totalité 15 jours avant, la moitié de 14 à 10 jours avant, le jour même aucun remboursement n'est accepté.

**POLE GALA EVENT :**

Au moment de la réservation de votre prestation, un acompte de 50% vous sera demandé et le solde sera à payer le jour de l'événement.

En cas d'annulation, 15 jours avant la totalité de l'acompte sera remboursé, de 14 à 10 jours avant la moitié de l'acompte sera remboursé et le jour même aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

11. Abonnement

Le paiement est à effectuer au moment de l'inscription pour le mois à venir

**L'abonnement est nominatif et incessible**

• Il vous donne accès à un ou plusieurs cours fixes de POLE DANCE ou de HEALING de manière hebdomadaire jusqu'à la fin de votre abonnement

• Votre place est garantie pour le ou les cours choisis

• Vous pouvez vous inscrire à un cours de manière ponctuelle pour autant qu'il y ait de la place

• Il vous donne accès à l'espace bien-être de la résidence (sauna et coin repos uniquement)

• Nous vous recommandons de réserver vos cours à l'avance sur SPORTSNOW

**Renouvèlement :**

• Les abonnements mensuels et annuels se renouvèlent automatiquement

**Contrat de membre :**

• A la conclusion d’un abonnement, nous vous demandons de signer le présent contrat de membre qui inclue les CGV.

12. Rappel de paiement (abonnement)

Tout paiement en retard peut entraîner des frais supplémentaires.

**Assurez-vous de respecter les échéances pour éviter toute interruption de votre abonnement.**

Frais de rappel :

• 1er rappel 15.-

• 2ème rappel 20.-

13. Résiliation du contrat (abonnement seulement)

L'abonnement peut être résilié en faisant une demande écrite envoyée en recommandé et en respectant un préavis d’un mois.

14. Suspension du contrat (abonnement seulement)

**Il peut être suspendu seulement dans les cas suivants :**

• Maladie de plus de trois jours et sur présentation d'un certificat médical

• Accident avec un arrêt maladie de plus de trois jours sur présentation d'un certificat médical

• Grossesse sur présentation d'un certificat médical

15. Remboursement (abonnement seulement)

Les remboursements pour les abonnements sont acceptés que dans de rare cas exceptionnels. Contactez-nous !

16. Impossibilité de participer à un cours

Vous pouvez annuler votre présence à un cours jusqu'à 6h avant, passé ce délai il sera déduit de votre pack ou abonnement. En effet, en ne mentionnant pas votre non-présence à un cours quelqu'un dans la liste d'attente ne pourra pas en bénéficier non plus.

**Aucun remboursement ne vous sera accordé pour les cours manqués.**

17. Récupérer un cours (pack, carte et abo)

Si vous ne pouvez pas participer à un cours et que vous annulez dans le délai imparti, vous pouvez le récupérer en proportion du pack, de la carte ou de l'abonnement que vous avez choisi (exemple : pour 4 cours sur un mois vous participerez à deux ou trois cours la même semaine au lieu d'un).

**Vérifier bien la validité de votre pack ou abonnement au moment de l'achat !**

18. Annulation d'un cours par HPS

Si pour quelconques raisons nous devions malheureusement annuler un cours, vous seriez averti par mail et nous vous créditerons un cours supplémentaire dans la semaine à venir ou la suivante.

19. Niveau (Pole Dance)

Les élèves sont guidés et conseillés par leurs professeurs en fonction de leurs acquisitions afin d'être le plus proche de leurs capacités. L'instructeur évaluera quand l'élève pourra passer au niveau supérieur et en discutera avec l'élève.

Les élèves âgés de moins de 18 ans peuvent venir s'entraîner chez HPS à la seule condition d'obtenir le consentement écrit de leurs parents ou tuteur légal.

20. Planning

HPS se réserve le droit de modifier le planning et le type des cours proposés durant l'année pour garantir le meilleur service possible.

Afin de respecter les disponibilités des professeurs, il est possible qu'il y ait des changements ponctuels.

21. Location

Vous pouvez venir vous entraîner librement au studio sans la supervision d'un professeur.

**Lors de l'utilisation de la salle nous vous demandons de respecter les conditions générales du point 1 au point 8 !**

**Attention : l'utilisation de l'espace bien-être n’est pas inclus lorsque vous louez la salle**

22. Fermetures annuelles

Le studio est fermé certains jours fériés, à Noël et deux semaines en été.

Vos cours manqués vous seront automatiquement transférés pour la/les semaines suivantes.

Vous retrouverez toutes les dates de fermetures sur notre site ainsi que sur les réseaux sociaux.

Par ma signature, je certifie avoir lu les conditions générales de vente et je m’engage à les respecter lorsque je viens m’entraîner chez HEALING POLE STUDIO.

**\* élève mineur => télécharger l'autorisation parentale à nous remettre signée**